

FORMULAIRE DE DÉCLARATION D'UN SYSTÈME BIOMÉTRIQUE OU PROCÉDÉ PERMETTANT DE SAISIR DES CARACTÉRISTIQUES OU DES MESURES BIOMÉTRIQUES

Ce formulaire est destiné à la déclaration d'un système biométrique ou procédé permettant de saisir des caractéristiques ou des mesures biométriques (ci-après : système ou procédé biométrique) ou d'une modification à celui-ci.

Afin de bien connaître les principes et les obligations légales à respecter par rapport à l'utilisation de la biométrie, consultez le guide [Biométrie : principes à respecter et obligations légales des organisations](#).

Tous les champs du formulaire sont obligatoires. Si vous manquez d'espace dans l'un des champs, **joignez une annexe présentant l'ensemble de votre réponse lorsque vous transmettez le formulaire à la Commission et inscrivez « Voir annexe » dans le champ concerné.** Vous trouverez à la toute fin une liste de contrôle des documents à joindre à votre déclaration.

A. Identification de l'organisation

1. Nom de l'organisation (organisme public ou entreprise)

2. Numéro d'entreprise au Québec (selon le Registraire du Québec)

Commentaires:

3. Coordonnées du siège social ou de l'établissement principal

Adresse :

Ville et province :

Code postal :

Téléphone :

Poste:

Courriel :

4. Informations concernant la personne à contacter pour obtenir des informations supplémentaires

Prénom et Nom:

Titre :

Adresse :

Ville et province:

Code postal :

Téléphone :

Poste:

Courriel :



5. Le responsable de la protection des renseignements personnels de votre organisation a-t-il été consulté en lien avec le projet de système ou procédé biométrique?

Oui

Non

6. Coordonnées du responsable de la protection des renseignements personnels

Nom et prénom :

Titre :

Adresse :

Ville et province :

Code postal :

Téléphone :

Poste:

Courriel :

B. Description du système ou procédé biométrique

7. Date de mise en service prévue

8. Identification du système ou procédé biométrique

Nom du modèle ou du produit utilisé* :

** Veuillez joindre le guide d'utilisation (lecteur, serveur, base de données, etc.)*

Nom du fournisseur :

9. Décrivez brièvement le fonctionnement du système biométrique

10. Catégories de personnes dont les caractéristiques ou les mesures biométriques sont saisies

Employés

Clients

Autre. Précisez :

Nombre de personnes concernées :



11. Caractéristiques ou mesures biométriques saisies

Biométrie morphologique

Empreintes digitales – précisez le nombre de doigts :

Forme de la main

Forme du visage (reconnaissance faciale)

Forme de la rétine de l'œil

Forme de l'iris de l'œil

Réseaux veineux - précisez la partie du corps :

Autre. Précisez :

Biométrie comportementale

Tracé de la signature ou de l'écriture

Empreinte de la voix

Empreinte de la démarche

Patron de frappe sur un clavier

Autre. Précisez :

Biométrie biologique

Acide désoxyribonucléique (ADN)

Sang

Salive

Urine

Odeurs

Autre. Précisez :

12. À quelle(s) fin(s) souhaitez-vous vérifier ou confirmer l'identité des personnes visées?

Calcul du temps	Gestion de l'accès à l'information
Comparaison	Moyen de paiement
Gestion de l'accès à un lieu	Protection de l'intégrité des personnes
Gestion de l'accès à un équipement	Lutte contre la fraude
Gestion de l'accès à un service	Émission de documents
Gestion de l'accès à un logiciel	Autre :



13. Est-ce que le système ou procédé biométrique pourra servir à d'autres fins que celles qui ont été identifiées à la question précédente?

Oui, précisez :

Non

14. Est-ce que le système ou procédé biométrique nécessite la création d'une banque de caractéristiques ou de mesures biométriques?

Oui

Non

C. Nécessité et obligation de faire appel au minimum de caractéristiques biométriques

15. Quel est l'objectif visé par l'utilisation de votre système ou procédé biométrique?

16. Quels autres moyens, moins intrusifs, avez-vous considérés ou utilisés pour atteindre l'objectif mentionné à la question précédente? Indiquez les raisons pour lesquelles ceux-ci ont été écartés.

17. Quels sont les éléments factuels que vous avez documentés et qui démontrent l'importance de la situation à laquelle vous souhaitez remédier par la mise en place d'un système ou procédé biométrique?



18. Pourquoi est-il nécessaire que le système ou le procédé biométrique saisisse chacune des caractéristiques ou des mesures biométriques identifiées à la question 11?

19. Avez-vous évalué les risques et les conséquences préjudiciables pour les personnes concernées par l'utilisation du procédé ou du système biométrique? Si oui, quelles sont les conclusions de cette évaluation? Si non, expliquez pourquoi.

**Vous pouvez joindre l'évaluation des facteurs relatifs à la vie privée (EFVP) réalisée pour votre projet.*

Oui

Non

D. Conservation

Les renseignements biométriques (sous forme d'images ou d'empreintes, qu'elles soient statiques ou dynamiques), de même que tout code, gabarit ou modèle (numérique ou autre) qui est dérivé de ces images à l'aide d'un algorithme sont des renseignements personnels.

20. Sous quel format sont conservées les caractéristiques ou mesures biométriques collectées par votre système ou procédé biométrique?

Images ou empreintes brutes

Code (gabarit) obtenu par conversion irréversible des images ou des empreintes brutes

Le système ne conserve aucune caractéristique biométrique



21. Est-ce que les caractéristiques biométriques sont associées à d'autres renseignements?

Oui. Précisez lesquels :

Non

22. Est-ce que la base de données du système ou procédé biométrique sera centralisée?

Oui

Non

Si oui, à quel(s) endroit(s) sera-t-elle hébergée? (Vous pouvez sélectionner plus d'une réponse)

Dans un (des) serveur(s) sécurisé(s) sous votre contrôle exclusif

Dans un (des) serveur(s) sécurisé(s) du fournisseur du système biométrique

Dans un (des) serveur(s) sécurisé(s) fourni(s) par un tiers, en territoire québécois

Dans un (des) serveur(s) sécurisé(s) fourni(s) par un tiers, en territoire canadien (hors Québec)

Dans un (des) serveur(s) sécurisé(s) fourni(s) par un tiers, en territoire étranger :

Avez-vous procédé à une évaluation des facteurs relatifs à la vie privée (EFVP) afin de démontrer que les renseignements bénéficieront d'une protection adéquate dans le territoire étranger?

Oui. **Veuillez joindre l'EFVP*

Non

Avez-vous conclu une entente écrite prévoyant les modalités de protection adéquate des renseignements personnels?

Oui. **Veuillez joindre l'entente*

Non

23. À quel moment seront détruites les caractéristiques ou les mesures biométriques ainsi que toute note les concernant?



E. Consentement

La loi interdit d'exiger que la vérification ou la confirmation de l'identité d'une personne soit faite au moyen d'un procédé permettant de saisir des caractéristiques ou des mesures biométriques sans le consentement exprès de la personne concernée.

Un consentement est qualifié d'« exprès » lorsqu'il est explicite et sans équivoque. Pour le donner, une personne pose un geste positif manifestant clairement son accord. La meilleure façon d'exprimer un consentement exprès est la signature d'un document.

Un consentement légalement valide, selon les principes applicables en vertu des lois sur la protection des renseignements personnels, doit être libre, éclairé, spécifique et limité dans le temps.

24. Obtiendrez-vous un consentement exprès et valide de la part de chaque personne concernée par la collecte de caractéristiques ou de mesures biométriques?

Oui : Sous quelle forme? Verbale Écrite

Non

Commentaires :

**Veuillez fournir une copie de la formule de consentement ou du formulaire utilisé, le cas échéant.*

25. Les personnes concernées auront-elles la possibilité de retirer leur consentement en tout temps?

Oui Non

Commentaires :

26. Si une personne refuse de consentir à utiliser votre système ou procédé biométrique ou retire son consentement, est-ce qu'un autre moyen d'identification est prévu?

Oui. Lequel?:

Non. Pourquoi?:



F. Sécurité, confidentialité et communication

27. Quelles personnes peuvent avoir accès aux caractéristiques ou aux mesures biométriques? Veuillez préciser le nombre de personnes (ou une approximation) dans chaque cas.

Employés des ressources humaines : _____ personnes

Superviseurs / gestionnaires d'équipe : _____ personnes

Dirigeant(s) de l'organisation / propriétaire(s) de l'entreprise : _____ personnes

Employés de l'équipe informatique : _____ personnes

Employés du fournisseur du matériel ou du système biométrique : _____ personnes

Fournisseur de services : _____ personnes

Autres : _____ personnes

28. Moyens mis en place pour sécuriser le système ou procédé biométrique :

Chiffrement / Cryptage. Précisez :

Base de données sécurisée. Précisez :

Restriction des accès. Précisez :

Autre(s). Précisez :

G. Documents à joindre au présent formulaire

Manuel ou guide d'utilisation du ou des produit(s) utilisé(s)

Formule ou formulaire de consentement

Entente prévoyant les modalités de protection des renseignements personnels communiqués ou confiés à une personne ou à un organisme à l'extérieur du Québec (le cas échéant)

Évaluation des facteurs relatifs à la vie [privée](#)¹

¹ La réalisation d'une EFVP n'est pas obligatoire. Toutefois, dès que des renseignements personnels ou la vie privée des personnes sont concernés, réaliser une EFVP constitue une bonne pratique fortement recommandée par la Commission. Notez qu'à compter du 22 septembre 2023, les organisations devront mener une EFVP pour tout projet d'acquisition, de développement et de refonte de système d'information ou de prestation électronique de services impliquant des renseignements personnels, y compris les systèmes biométriques, de même qu'avant de communiquer à l'extérieur du Québec un renseignement personnel.



H. Signature du déclarant

J'atteste que les renseignements inscrits dans ce formulaire sont complets, à jour et véridiques. Je joins toute la documentation pertinente à l'aide de la liste de contrôle précédente.

Prénom :

Nom :

Fonction :

Lieu / Ville :

Signature :

Date :

Une fois tous les champs remplis, signez ce formulaire. Ensuite, faites-le-nous parvenir, en incluant les pièces jointes pertinentes, par courriel, par courrier postal ou par télécopieur aux coordonnées suivantes :

**Secrétariat général
Commission d'accès à l'information
Bureau 2.36
525, boulevard René-Lévesque Est
Québec (Québec) G1R 5S9
Télécopieur : 418 529-3102
cai.communications@cai.gouv.qc.ca**